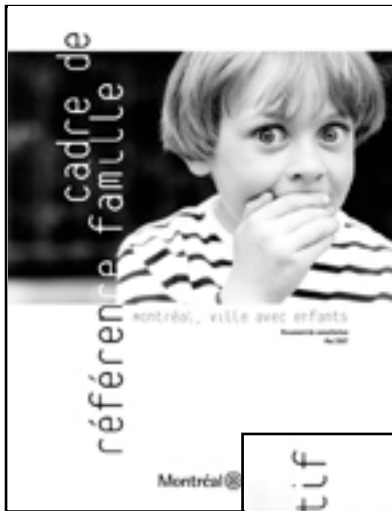


Documents de consultation



DOCUMENTATION

RENSEIGNEZ-VOUS

Les documents soumis à la consultation ainsi que la documentation qui s'y rattache peuvent être consultés sur le site Web de l'OCPM. Des copies du projet de cadre de référence et du Plan collectif d'action famille sont également disponibles dans les bibliothèques de la Ville de Montréal. Les bibliothèques municipales de Montréal permettent l'accès gratuit au réseau Internet.

Toute la documentation est disponible, pour consultation seulement, aux bureaux de l'OCPM.

La date limite d'inscription pour présentation orale ou dépôt de mémoire écrit : le 23 novembre 2007

Renseignements à
l'Office de consultation publique de Montréal
Éric Major
Attaché de recherche et de documentation
514 872-8510
xmajor@ville.montreal.qc.ca



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 872-3568
Télécopieur : 514 872-2556
ocpm.qc.ca

CONSULTATION PUBLIQUE



SÉANCE D'INFORMATION
29 octobre, à 19h

ATELIERS THÉMATIQUES
30 octobre, à 19h
ATELIER : Loger les familles
L'HABITATION

Lieu : Centre St-Pierre, Salle 100 – Marcel-Pepin
1212, rue Panet, Métro Beaudry

5 novembre, à 19h
ATELIER : Aménager la ville pour les familles
LES DÉPLACEMENTS
LES SERVICES DE PROXIMITÉ

6 novembre, 19h
ATELIER : La qualité de vie des familles en ville
L'ENVIRONNEMENT, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ
LA CULTURE, LES SPORTS ET LES LOISIRS

LIEU : Centre St-Pierre, Salle 1205 – Fernand Daoust
1212, rue Panet, Métro Beaudry

SÉANCE D'AUDITION DES MÉMOIRES
27 novembre, 19h

Lieu : Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, 14e étage ;
Métro Peel

MISSION DE L'OCPM

Créé par l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

ocpm.qc.ca

LE PROJET

L'administration municipale souhaite se doter d'un Plan d'action famille de Montréal dans le but de répondre aux besoins particuliers des familles établies sur son territoire et d'attirer de nouvelles familles.

Le projet de Plan d'action famille de Montréal c'est :

- un cadre de référence Montréal, ville de familles pour guider les interventions de la Ville dans l'intérêt des familles;
- un Plan collectif d'action famille visant à proposer des actions concrètes pour consolider la qualité de vie des familles montréalaises, mais aussi pour retenir et fidéliser les jeunes familles;

Les jeunes familles et les jeunes qui formeront bientôt une famille sont la cible principale de ce premier Plan collectif d'action famille, sans toutefois être exclusive;

- des Plans locaux d'action famille développés par les arrondissements.

OBJET DE LA CONSULTATION

Le comité exécutif a confié à l'Office de consultation publique de Montréal le mandat d'organiser une consultation publique portant sur le cadre de référence et le Plan collectif d'action famille.



ATELIERS THÉMATIQUES

Les ateliers constituent un lieu d'échange et de discussion entre la commission, un panel de témoins et le public dans le but d'enrichir la réflexion autour des thématiques proposées. Ils font partie intégrante du processus de consultation publique.

ATELIER 1 Loger les familles

- L'HABITATION

ATELIER 2 Aménager la ville pour les familles

- LES DÉPLACEMENTS
- LES SERVICES DE PROXIMITÉ

ATELIER 3 La qualité de vie des familles en ville

- L'ENVIRONNEMENT, LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ
- LA CULTURE, LES SPORTS ET LES LOISIRS

Pour plus d'information concernant les ateliers thématiques, veuillez vous référer au site Web de l'OCPM. Vous y retrouverez la description du contenu ainsi que la liste des panélistes pour chacun des ateliers.

La participation aux ateliers ne remplace toutefois pas la présentation d'un mémoire à la commission. Avec l'éclairage apporté par les ateliers, la commission souhaite encourager la présentation d'opinions et de suggestions qui permettront de bonifier le projet à l'étude.